

## Informations essentielles destinées aux investisseurs

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.



Deutsche  
Asset Management

## Deutsche Invest II European Top Dividend, un compartiment de la SICAV Deutsche Invest II

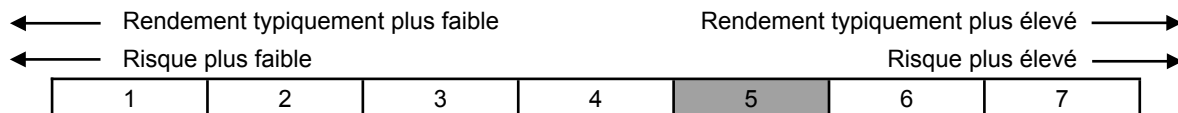
Classe d'actions NC Code valeur: DWS1EA ISIN: LU0781237887

Société de gestion: Deutsche Asset Management S.A., membre du groupe Deutsche Bank.

### Objectifs et politique d'investissement

L'objectif de la politique de placement est d'obtenir une plus-value durable du capital. Pour ce faire, le fonds investit principalement dans des actions d'émetteurs européens laissant espérer un taux de rendement supérieur à la moyenne. Le niveau du taux de rendement constitue un critère essentiel dans la sélection des actions. Toutefois, les taux de rendement ne doivent pas obligatoirement être supérieurs à la moyenne du marché. Dans ce contexte, la responsabilité de la sélection des différents placements incombe à l'équipe de gestion du fonds. La devise du compartiment est EUR, la devise de la classe d'actions est EUR. Les revenus et plus-values ne sont pas distribués, ils sont réinvestis dans le fonds. Vous pouvez exiger le rachat de vos actions chaque jour d'évaluation. Le rachat ne peut être suspendu que dans des cas exceptionnels, compte tenu de vos intérêts en tant qu'investisseur.

### Profil de risque et de rendement



Le calcul du profil de risque et de rendement repose sur des données historiques qui ne peuvent pas être utilisées pour fournir une information fiable sur le profil de risque futur. Cet indicateur de risque est soumis à des modifications ; la classification du fonds peut changer au fil du temps et ne peut être garantie. Un fonds classé dans la catégorie la plus faible (catégorie 1) ne représente pas non plus un placement totalement sans risque. Le fonds est classé dans la catégorie 5 car le cours de ses actions est soumis à des fluctuations relativement fortes, les risques de pertes et les perspectives de plus-values étant par conséquent relativement élevés. Les risques suivants en particulier peuvent se révéler importants pour le fonds. Ces risques sont susceptibles d'affecter la performance du fonds et d'avoir par là même un impact négatif sur la valeur liquidative et sur le capital investi par l'investisseur. La valeur liquidative peut à tout moment chuter en dessous du prix d'achat auquel le client a acquis l'action.

Le fonds investit son actif dans des régions ou branches sélectionnées. Cela augmente le risque d'un impact négatif de la situation économique et politique des régions ou branches concernées sur le fonds. Le fonds investit dans des actions. Les actions sont soumises aux variations des cours et donc au risque de baisse des cours. Le fonds cherche à obtenir des revenus issus des dividendes, autrement dit issus des distributions attendues par action. Lorsqu'une entreprise verse un dividende moins élevé que prévu ou qu'elle ne distribue pas de dividende, cela peut avoir un impact négatif sur la valeur des actions ou des produits dérivés. Vous trouverez une description détaillée de ces risques ainsi que d'autres informations dans le prospectus de vente sous la rubrique « Remarques sur les risques ».

### Frais

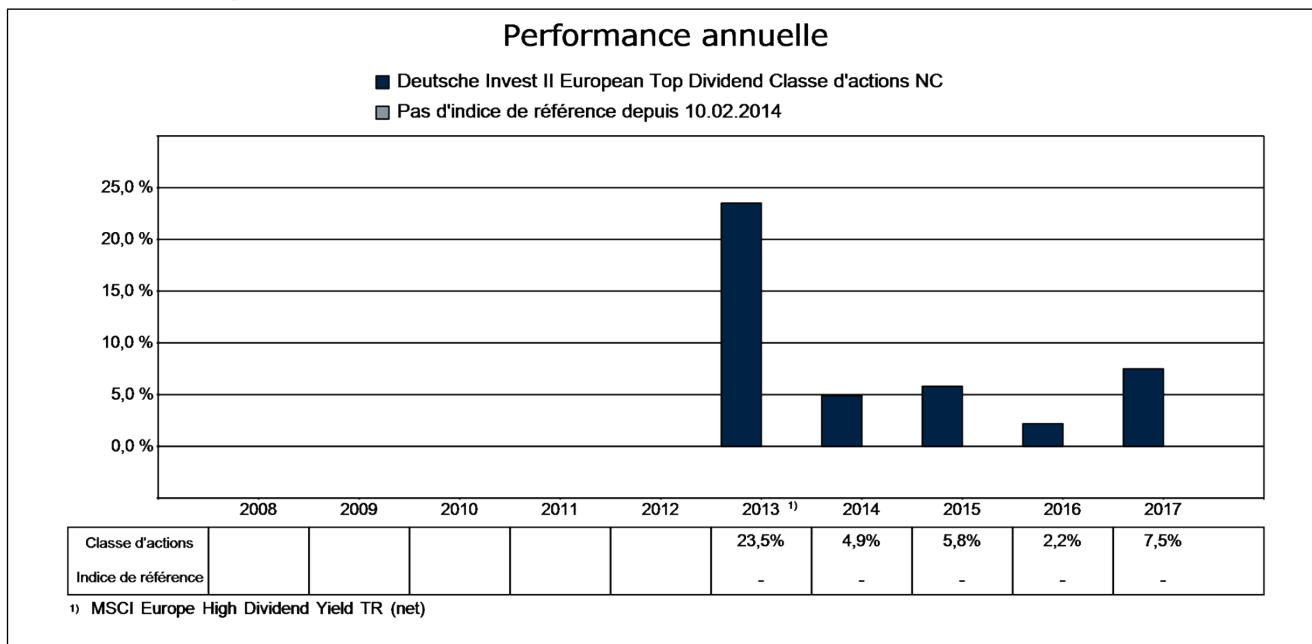
Les frais et charges que vous supportez sont utilisés pour la direction, la gestion et la conservation ainsi que la distribution et la commercialisation du fonds. Ces frais limitent la croissance potentielle de votre placement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
<b>Frais d'entrée</b>	3,00 %. Il s'agit là d'un montant maximal, déduit de votre investissement avant le placement. Ces frais d'entrée s'applique au calcul selon la méthode du montant brut; concernant les frais d'entrée calculé selon la méthode du montant net, vous trouverez de plus amples informations dans la Partie Spécifique du prospectus de vente.
<b>Frais de sortie</b>	Pas de frais de sortie
Frais prélevés par le fonds sur une année	
<b>Frais courants</b>	2,32 %
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
<b>Commission de performance</b>	aucun
<b>Rémunération sur opérations de prêt et d'emprunt de titres</b>	0,02 %

Les frais d'entrée indiqués ci-dessus constituent un montant maximal. Il peut dans certains cas être inférieur. Vous pouvez demander le montant s'appliquant actuellement pour vous auprès de l'organisme dont vous dépendez ou de votre conseiller financier. Les frais courants indiqués ici ont été appliqués lors de l'exercice du fonds qui s'est terminé le

31.12.2017. Ils peuvent varier d'une année sur l'autre. Les frais courants n'incluent pas la rémunération liée à la performance et les frais de transaction. Vous trouverez des informations complémentaires sur les frais dans le prospectus de vente, sous la rubrique « Frais ». Il est possible d'échanger dans de nombreux cas les actions par des actifs d'une autre catégorie du même compartiment ou d'un autre compartiment de la SICAV Deutsche Invest II selon différentes conditions. Vous trouverez des détails à ce sujet dans la rubrique « Échange des actions » du prospectus de vente.

## Performance passée



Les performances antérieures ne constituent pas un indicateur fiable pour la performance future. Tous les frais et charges imputés à classe d'actions NC du Deutsche Invest II European Top Dividend ont été déduits lors du calcul. Les frais d'entrée et de sortie n'ont pas été pris en compte. La classe d'actions NC du Deutsche Invest II European Top Dividend a été lancée en 2012. La performance a été calculée en EUR.

## Informations pratiques

La banque dépositaire est State Street Bank Luxembourg S.C.A., Luxembourg. Le prospectus de vente, le rapport annuel et le rapport semestriel sont disponibles dans la langue de ce document ou en anglais auprès de la société Deutsche Invest II SICAV qui vous les fournira gratuitement sur demande. Vous trouverez les cours actuels des actions ainsi que d'autres informations relatives au fonds dans la langue de ce document ou en anglais sur votre site Internet local de Deutsche Asset Management ou à l'adresse [www.dws.com](http://www.dws.com), dans la zone « Téléchargement » du fonds. Les informations relatives à la politique actuelle de rémunération de la société de gestion, dont une description du mode de calcul de la commission et des autres allocations, sont publiées sur Internet à la page [www.db.com/cr/en/concrete-compensation-structures.htm](http://www.db.com/cr/en/concrete-compensation-structures.htm). Sur demande, ces informations vous seront transmises gratuitement, sous forme papier. Le fonds est soumis au droit fiscal luxembourgeois. Ceci peut avoir des répercussions sur la façon dont vos revenus issus du fonds sont taxés. La responsabilité de Deutsche Invest II SICAV ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de vente. Le Deutsche Invest II European Top Dividend est un compartiment de la SICAV Deutsche Invest II pour laquelle le prospectus de vente et les rapports réguliers sont établis globalement. Les différents compartiments ne sont pas responsables solidairement, en d'autres termes, seuls les bénéfices et les pertes du fonds importent pour vous en tant qu'investisseur. Le fonds gère d'autres classes d'actions, vous trouverez des détails à ce sujet dans le prospectus de vente, sous la rubrique « Classes d'actions ». Il est possible d'échanger dans de nombreux cas les actions par des actifs d'une autre catégorie du même compartiment ou d'un autre compartiment de la SICAV Deutsche Invest II. Vous trouverez des détails à ce sujet dans la rubrique « Échange des actions » du prospectus de vente. Ce fonds est autorisé au Luxembourg et est réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). La Deutsche Asset Management S.A. est autorisée au Luxembourg et est réglementée par CSSF.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 12.02.2018.